Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Vaison-La-Romaine : une convention avec le Sdis 84 pour optimiser le service au public



La commune de Vaison-la-Romaine et Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse (SDIS 84) viennent de signer une convention de partenariat.
Cet accord vise à permettre aux agents municipaux également engagés comme Sapeur-pompiers volontaires (SPV) de concilier ces deux fonctions. Le tout avec un maximum d'efficacité en fonction de leurs différentes missions : que ce soit au sein de la collectivité qui les emploie ou au gré des missions opérationnelles de secours pour lesquelles leur disponibilité et leur savoir-faire sont requis.
Outre les modalités de disponibilité, la convention encadre ainsi les problématiques de d'autorisations d'absence, que ce soit pour les missions opérationnelles ou les actions de formation, ainsi que les différents avantages offerts aux employeurs.

Les avantages offerts aux employeurs publics et privés
Au titre de l'assurance incendie, les employeurs bénéficient notamment d'un abattement de 10% maximum sur la prime d'assurance dommages incendie. Pour cela, ces derniers doivent se rapprocher de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

leur agent d'assurance, qui pourra demander une copie de la convention de disponibilité signée avec le SDIS.
Autre avantage : possibilité d'obtenir des compensations financières au-delà d'un seuil d'absence défini au préalable d'un commun accord.
Enfin, au titre du mécénat les employeurs privés ont également la possibilité de bénéficier, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires, d'un abattement d'impôt sur le revenu égal à 60% du montant équivalent à la rémunération du sapeur-pompier volontaire (et aux charges sociales afférentes) qui a été maintenue pendant la mise à disposition du salarié à titre gratuit durant son temps de travail effectif pour des missions opérationnelles ou pour les activités de formation nécessaires à la réalisation de leurs missions de sapeur-pompier.

Label 'employeur – partenaire des sapeurs-pompiers'
En témoignage de reconnaissance de la nation pour sa contribution à l'effort de sécurité civile et son implication aux côtés du service départemental d'incendie et de secours, l'employeur, public ou privé, peut se voir attribuer un label 'employeur – partenaire des sapeurs-pompiers'. Il récompense et valorise les employeurs qui ont manifesté, à travers la gestion des sapeurs-pompiers volontaires au sein de leur organisation, une volonté citoyenne et un esprit civique particulièrement remarquables.



Sarah Ripert & L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

‘Parlons éco’ : Les Sorgues du Comtat mettent l’industrie à l’honneur à l’occasion de leur nouveau rendez-vous économique



La Communauté d’agglomération Les Sorgues du Comtat vient d’organiser la première édition de ‘Parlons éco’ à Sorgues. Placé cette fois-ci sous le thème de l’industrie, ce rendez-vous économique a pour but de favoriser la création de synergie au sein du territoire entre les entrepreneurs et les techniciens de l’agglomération.

La toute première édition du rendez-vous « Parlons éco » a eu lieu ce lundi 29 avril 2024 au sein du Confidentiel, à Sorgues. Une initiative impulsée par les Sorgues-du-Comtat pour permettre aux industries et entreprises de son territoire de se sentir accompagnées « L’idée c’est d’amorcer un temps privilégié et exclusif entre notre intercommunalité et les entreprises de notre territoire afin de se connaitre, d’accompagner, d’échanger, de partager autour d’un sujet d’actualité » a commencé par annoncer Christian Gros, maire de Monteux et président des Sorgues-du-Comtat (Althen-des-Paluds, Bédarrides,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues).

Près d'une trentaine vingtaine d'entreprises des cinq communes étaient ainsi réunies autour du dispositif « territoires d'industrie ». Ce programme lancé fin 2018 par l'Etat consiste à renforcer l'attractivité des TPE/PME ou des grands groupes industriels dans des zones géographiques reconnues comme centre d'activités industrielle « « les entreprises de ce secteur ont à relever des enjeux communs avec les autres secteurs mais aussi des enjeux spécifiques pour maintenir leur développement et renforcer leur compétitivité. C'est l'objectif phase 2 qui va se dérouler jusqu'en 2027 » affirme Thierry Lagneau, vice-président de la communauté d'agglomération Les Sorgues-du-Comtat.

« Territoires d'industrie » un bond économique

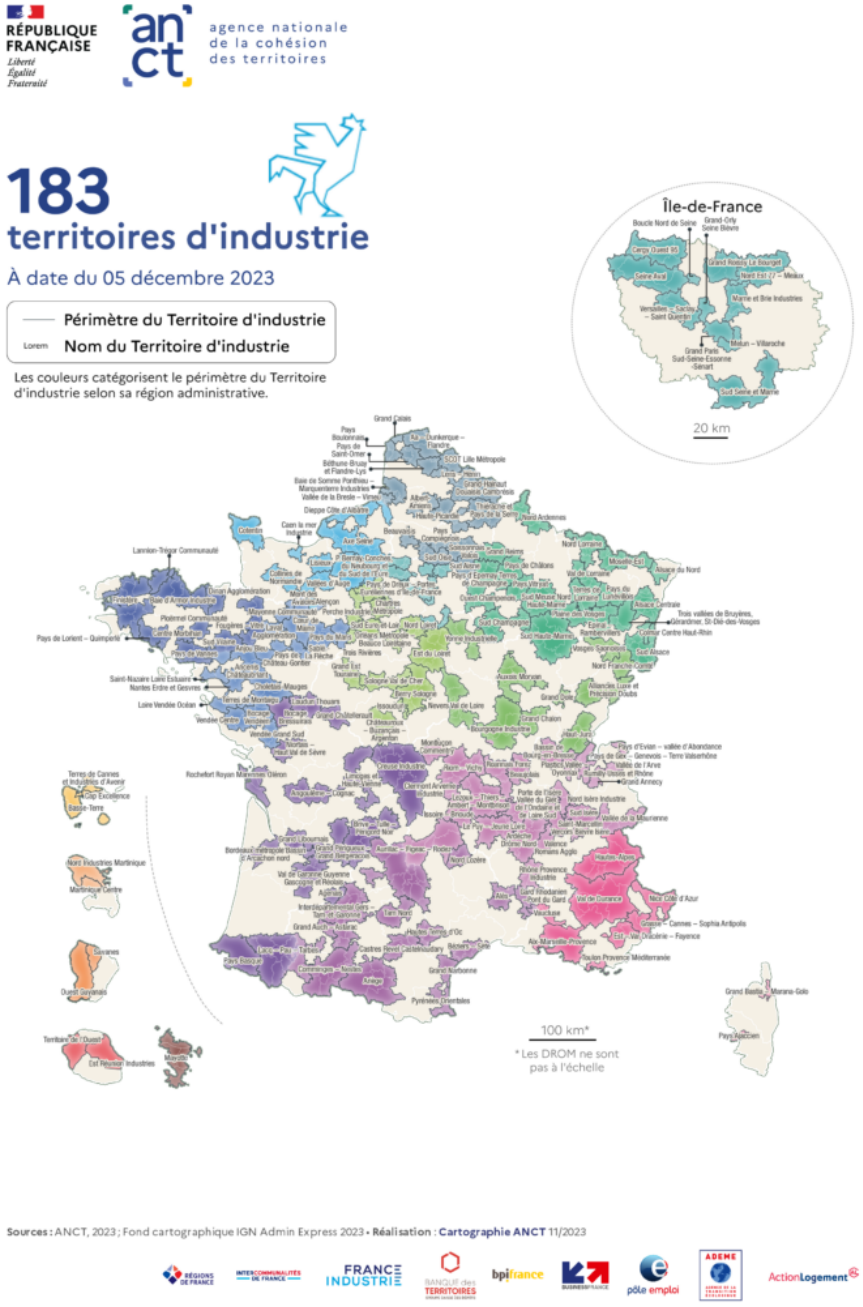
Déjà partie intégrante de « territoires d'industrie » en 2018, les Sorgues du Comtat ont ré-obtenu le label en septembre 2023 pour une période 2023-2027 aux cotés de trois autres intercommunalités du Vaucluse (la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, le Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse) « nous avons travaillé ensemble avec les quatre collectivités pour présenter un dossier solide et complet à l'appel à projets porté par l'Agence nationale de cohésion de territoires » a souligné Thierry Lagneau, également maire de Sorgues.

« Le développement économique est la première de nos compétences, a détaillé Christian Gros. C'est grâce à lui qu'on crée de l'emploi et de la richesse sur le territoire, c'est primordial surtout dans un département comme le Vaucluse qui est l'un des plus pauvres mais avec un potentiel industriel très important ».

> « Le développement économique est la première de nos compétences. »
>
> *Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Les territoires d'industrie en France. © ANCT 2024

4 axes pour mener la réindustrialisation

Le programme « Territoire d'industrie » a pour objectif de promouvoir une zone reconnue par l'Etat en tant que centre d'activités industrielles notamment en travaillant autour de 4 axes « le premier but de ce dispositif est de renforcer l'attractivité des entreprises industrielles en identifiant les compétences manquantes que ce soit en terme de formation, d'outils innovants d'apprentissage ou sur le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

développement des liens entre les entreprises, les écoles et les métiers » a souligné Christian Gros.

Le deuxième axe s'articule autour d'une thématique essentielle : la transition écologique. Le dispositif a été pensé pour accompagner les structures d'industries dans une décarbonation des usages et l'utilisation des énergies renouvelables à travers les mobilités, les déchets, l'économie circulaire mais aussi la coopération « le type d'action qui pourrait avoir lieu serait par exemple le déploiement d'une solution de co-voiturage mutualisé pour les trajets du quotidien. La transition écologique est une composante importante du développement économique, les deux ne sont pas antinomiques » a ajouté Christian Gros.

Le troisième axe s'apparente à faire de l'innovation un moteur des transitions en soutenant les écosystèmes d'innovation avec par exemple l'idée d'accompagner la structuration et la construction de certaines filières originales comme celle de proximité blé-farine-pain de La grange des Roues « c'est en accompagnant et soutenant ce genre de projets que nous parviendrons à créer des liens entre les entreprises et les établissements supérieurs et de recherche » Enchérit Christian Gros.

Le dernier point se concentre sur la thématique du foncier. La préoccupation première sera de mobiliser un foncier adapté aux enjeux et besoins industriels en qualifiant et labellisant les zones d'activités et en élaborant une stratégie foncière à l'échelle du « Territoire d'industrie » « c'est un point fondamental qui va prendre de plus en plus d'importance. Pour faire du développement économique, il faut de l'aménagement et donc du foncier avec des contraintes de plus en plus drastiques, il va falloir diviser par deux tous les dix ans la consommation de l'espace agricole afin de viser un objectif zéro industrialisation en 2050. On est donc face à des véritables défis mais on a des idées comme récupérer des friches ou élaborer une stratégie foncière dans la continuité des inventaires des ZAE » explique Christian Gros.

Une convention avec Luberon & Sorgues Entreprendre pour accompagner les entreprises

Avec « Territoires d'industrie », le territoire bénéficie d'un soutien national. Les entreprises peuvent ainsi profiter de plusieurs possibilités. Concrètement ce programme offre aux bénéficiaires un accès à un Fonds vert à hauteur de 100M€ ainsi qu'un pouvoir de mobilisation des crédits d'Etat gérés par la Banque des Territoires. Un accès à une expertise sur les thématiques industrielles spécifiques est également possible avec pour objectif de créer une synergie entre entreprises sur des problématiques communes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



De gauche à droite : Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds et vice-président des Sorgues du Comtat, Thierry Lagneau, maire de Sorgues, vice-président des Sorgues du Comtat, Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat, et Christophe Baudrier, président de l'association Luberon & Sorgues Entreprendre.

L'agglomération Sorgues du Comtat se tient donc à la disposition des entreprises afin d'identifier leurs projets de développement, les accompagner dans leur implantation où qu'elles se trouvent sur le territoire et quelle que soit leur activité. C'est dans cette optique que la communauté d'agglomération s'est engagé avec l'association Luberon & Sorgues Entreprendre qui lutte pour apporter de la cohérence territoriale sur un même bassin économique, à savoir le Luberon-Monts de Vaucluse-Pays des Sorgues.

Cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention de partenariat programmée de 2024 à 2027 afin d'accompagner les entreprises industrielles dans leur transition écologique, numérique, énergétique et solidaire par la coopération inter-entreprises et suivre les grands projets en cours « on est très heureux que Sorgues du Comtat nous rejoigne dans notre projet de mutualisation des problématiques, des solutions et des études. Les entreprises doivent échanger pour trouver des solutions diverses et variées » a explicité Christophe Baudrier, le président de l'association.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Sécurité civile : le maire de Sorgues défend le Sdis auprès des ministres



Thierry Lagneau, maire de Sorgues vient de participer au Beauvau de la sécurité civile. L'occasion pour l'élu vauclusien de s'engager sur les sujets des risques majeurs et la capacité de l'Etat et des collectivités locales à gérer les situations de crises de plus en plus complexes.

Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur a sollicité les membres cadres de l'Association des maires de France (AMF) à venir échanger avec lui le mercredi 10 avril au sein des locaux du ministère de l'intérieur. Une rencontre qui a eu lieu également avec Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France et Dominique Faure, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires dans le cadre du Beauvau de la sécurité civile.

Thierry Lagneau, membre de l'AMF, président du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Vaucluse mais également maire de la commune de Sorgues s'est rendu à ce rendez-vous en compagnie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

de David Lisnard, maire de Cannes et président de l'AMF, d'Éric Ménassi, maire de Trèbes chargé du groupe de travail gestion des risques et crises, de Bastien Coriton, maire de Rives-en-Seine et référent pour l'AMF.

Prendre en compte la réalité des territoires

Le vice-président du conseil départemental de Vaucluse a largement évoqué son expérience au sein de son territoire sur les sujets de conditions d'amélioration de la cohésion des acteurs de la Sécurité civile mais aussi sur une meilleure prise en compte des réalités des territoires et la gestion des risques majeurs et sur les mesures pour favoriser le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires.

Thierry Lagneau a également porté une attention particulière sur deux sujets majeurs qu'il a souhaité défendre devant ce conseil : le financement des SDIS et la promotion d'un apprentissage à renforcer dans les collèges à destination des jeunes pour leur inculquer la culture des risques majeurs et les former aux gestes de premiers secours.

Quartier des Griffons : le maire de Sorgues veut faire disparaître la cité fantôme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Symbole de l'urbanisme des années 1960, la cité des Griffons à Sorgues a vocation à disparaître. Une opération complexe de démolition qui a débuté en 1992 qui va se poursuivre par la déconstruction d'une nouvelle barre d'immeuble.

La commune de Sorgues va reprendre les travaux de déconstruction dans la cité des Griffons. Ainsi, d'ici la fin du mois de janvier 2023, les bâtiments L1, L2 L3 ainsi qu'un garage de ce quartier fortement dégradé auront définitivement disparu du paysage sous les coups des pelleteuses.
« J'attends ce moment depuis plusieurs années, explique Thierry Lagneau, le maire de Sorgues. J'espère que cette nouvelle opération va convaincre les propriétaires restant de nous vendre leurs biens. Je suis déterminé pour aller au bout et je ne doute pas que les services de l'État, et notamment l'Agence régionale de santé (ARS), vont nous venir en aide pour faire disparaître définitivement cette cité fantôme. »

« J'attends ce moment depuis plusieurs années. »

Thierry Lagneau, maire de Sorgues

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de requalification commencé il y a un plus de 30 ans et qui, à terme, doit donner au quartier un nouveau visage. La première déconstruction remonte en effet à 1992 et concernait le bâtiment P et ses 20 logements. En 1997, c'est le bâtiment S qui fut démoli suivi, 3 ans plus tard, par les bâtiments Q et R. Depuis d'autres opérations ont concerné des parties de bâtiment en 2013 puis 2014.
« En l'espace d'une dizaine d'années, nous avons pu acquérir une quarantaine de logements et reloger 42 familles mais cela ne va hélas pas assez vite, poursuit le maire de Sorgues. La difficulté c'est que nous nous heurtons bien souvent à des propriétaires qui trouvent le prix d'achat déterminé par les Domaines insuffisant. »



Convaincre les propriétaires
En effet, la difficulté de ce dossier consiste à convaincre les propriétaires des appartements de bien vouloir vendre leurs biens à la commune. N'étant pas considéré comme de l'habitat social, la Ville, qui s'est lancée dans un vaste programme d'acquisition de logements depuis les années 1990, ne peut pas

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

acquérir l'ensemble des logements en bloc. Et comme il s'agit de logements privés de particuliers, elle doit donc les acheter les uns après les autres.
« Nous sommes confrontés aux refus de certains propriétaires qui ont du mal à céder des appartements qui sont fortement dévalorisés (ndlr : l'estimation des Domaines oscille pour les appartements – souvent des T3 et des T4 – de 6 000€ à 8 000€, soit un prix inférieur à ce qu'ont payé les propriétaires quand ils sont arrivés voici plus de 50 ans). D'autres sont tout simplement très attachés au lieu car ils y ont vécu des années », expliquait déjà Thierry Lagneau en 2013.

À ce jour, la Ville est propriétaire de 155 logements dont 148 sont vacants et murés alors que sept sont encore loués. Un logement est en cours d'acquisition et 20 logements occupés appartiennent à la Société d'Économie Mixte de Sorgues qui œuvre également pour la commune. Il reste désormais 78 appartements à acquérir mais la concrétisation de la vente de certains d'entre eux permettrait la libération complète d'une barre et donc sa destruction.
À l'origine, la copropriété de cité des Griffons comptait 254 logements.

« Ensemble, relevons les éco-défis » : un label qui permet aux artisans et commerçants de redynamiser les centres-villes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Cette Convention de Coopération a été signée ce lundi matin à Sorgues entre le Président de la Communauté des Sorgues du Comtat, Christian Gros, maire de Monteux et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse représentée par son trésorier, Thierry Francou, en présence de Thierry Lagneau, maire de Sorgues et Vice-président du Conseil départemental mais aussi de Violaine Richard élue au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« Eco-défis » propose aux artisans et commerçants de réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement et grâce à un label de se différencier sur le plan commercial. Pour le territoires des « Sorgues du Comtat » sont concernées les villes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues et leurs commerçants sont invités à relever un maximum d'éco-défi pendant 6 mois, c'est à dire 13 sur les 37 proposés. Parmi eux : la prévention et la gestion des déchets avec des sacs particuliers pour leurs clients, un tri sélectif, favoriser la réparation et le ré-emploi, compacter, réduire la consommation, le gaspillage, l'éclairage, utiliser des transports alternatifs doux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Thierry Lagneau, le maire de Sorgues est ravi d'accueillir la délégation pour cette 1ère convention: « Dynamiser les centres-villes ce n'est pas qu'une solution écolo, un effet de mode, c'est une tendance très forte, qaund on voit le prix de l'énergie. Nous devons donc être les acteurs de ce renouveau du commerce local avec des pratiques vertueuses, en liaison avec les Chambres de Commerce et de l'Artisanat et la Région Sud ». Christian Gros, président des Sorgues du Comtat ajoute : « Nous avons 2 défis à relever, d'abord l'économie, c'est notre ADN, en créant des emplois , le second en favorisant le développement durable. Seuls on ne peut rien faire, d'où ce partenariat au long cours avec les chambres consulaires. Dans notre Communauté, nous comptons 1 510 commerçants et 2 220 artisans pour un bassin de population de 51 000 habitants. Cela fait plus de 3 000 professionnels acteurs de la redynamisation des centres-villes. En plus, ils ont intérêt à participer à l'obtention de ce label qui sera une sorte de « bon point » commercial auquel seront sensibles leurs clients écolos, attachés à l'environnement. »

Pour Thierry Francou qui représentait la CCI 84, « Cette signature c'est une coup d'accélérateur face à la crise. Nous mettons du personnel en support pour accompagner les commerçants et artisans, on n'est qu'au début de cette crise énergétique, cette flambée du prix des matières premières, donc nous maillons

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

le territoire, au plus près des attentes ». Au nom de la région Sud, Violaine Richard insistera sur ce qui existe en Provence-Alpes-Côte d'Azur : « Nous avons le Plan Climat – une COP d'avance depuis 2017, nous faisons en sorte que l'aménagement de notre territoire soit équilibré, harmonieux, déjà 9 territoires sont labellisés dans les Alpes Maritimes et les Alpes de Haute-Provence, c'est au tour du Vaucluse de s'y mettre avec de nouveaux dispositifs dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région. D'ici 2028, 100M€ de subventions seront alloués par la région à 70 000 entreprises ».



© CASC

Sorgues : la première pierre de la passerelle himalayenne est posée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La première pierre de la future passerelle himalayenne a été posée à Sorgues, marquant le début de sa construction. Cet élément architectural permettra de relier le cœur de ville à l'île de l'Oiselay au sein d'une voie verte, nommée 'la voie des papes' en référence à l'histoire de la ville.

Son coût ? 499 000€ qui bénéficiera d'une subvention de 50 % de la Région et 20 % de l'Europe grâce au programme Feder (Fonds européen de développement régional). Le maire, Thierry Lagneau, accompagné de nombreux élus, n'était pas peu fier de cette inauguration : « À Sorgues, au cœur d'un environnement urbanisé et extrêmement dense en termes de réseau routier et autoroutier, nous voulons lancer une véritable dynamique vélo afin de développer les modes de déplacements doux. La voie verte que nous allons créer sera le complément idéal à la ViaRhôna qu'elle rejoindra au pont des Arméniers. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Crédit photo: ville de Sorgues

En effet, cet axe aura une double vocation : offrir à la population un itinéraire cyclable protégé et confortable de 4,5km qui lui permettra de rallier l'île de l'Oiselay à partir de la gare et aussi, capter les utilisateurs de la ViaRhôna pour les faire venir dans notre centre-ville. Cette liaison cyclable sécurisée offrira à terme une liaison douce directe jusqu'à Avignon via l'île de la Barthelasse une fois une passerelle construite sur le Rhône. Le chantier de cette passerelle qui devrait être terminé à la fin de cette année lance ce grand projet en faveur de la mobilité douce auquel la municipalité est particulièrement attachée et qui devrait être totalement opérationnel dans un an environ.



Image de synthèse. Crédit : ville de Sorgues

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Le Département veut investir, investir et encore investir



S’inscrivant dans la continuité de son prédécesseur, Dominique Santoni, la nouvelle présidente du Conseil départemental de Vaucluse, entend accélérer les investissements sur le territoire. Dans ce cadre, elle a présenté la feuille de route des grands chantiers du Département pour la période 2021-2028.

« C’est un budget de combat que nous allons mettre en place, annonce sans ambages Dominique Santoni, la nouvelle présidente LR (les Républicains) du Conseil départemental de Vaucluse élue le 1er juillet dernier. Il s’agit de donner la priorité absolue à l’investissement, au service du développement du territoire. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

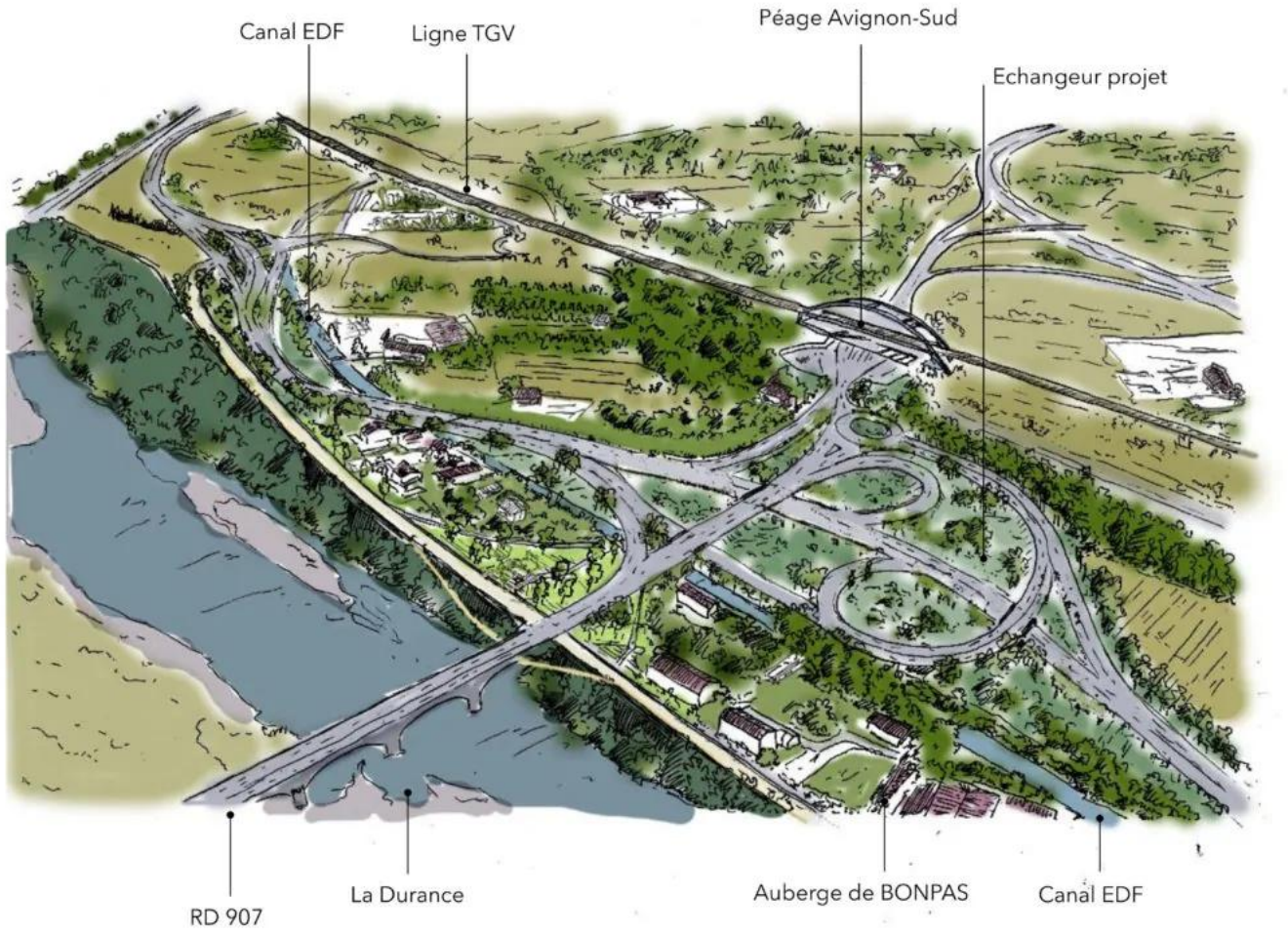
Ecrit par le 7 novembre 2026

Pour cela, l'équipe de la première femme à occuper cette fonction en Vaucluse entend s'appuyer sur un vaste plan d'investissement 2021-2028. Il faut dire que pour la première fois l'institution départementale va bénéficier de temps pour mener à bien sa politique. En effet, le renouvellement par moitié des assemblées départementales françaises jusqu'aux élections de 2015 incitait plutôt au 'saupoudrage' des subventions afin de maintenir des majorités politiques stables et cela quelle que soit la couleur politique. La réforme nationale du mode de scrutin a ainsi permis à Maurice Chabert de mener un mandat départemental 'inédit' de 6 ans. Un président sortant qui ne s'est pas représenté après avoir adoubé Dominique Santoni pour lui succéder. Cette dernière était jusqu'alors vice-présidente déléguée à l'éducation, aux sports, à la vie associative et aux transports, n'hésite d'ailleurs pas annoncer s'inscrire dans la continuité de son prédécesseur.
« C'est la restauration des finances du Département que nous avons mené durant le mandat précédent qui va nous permettre d'avancer. La continuité c'est important et grâce à ces efforts nous allons passer à la partie visible de 'l'iceberg' avec la mise en place d'une politique de grands travaux », insiste la nouvelle présidente qui, grâce au jeu de calendrier des futurs scrutins à venir va disposer, cette fois, d'un mandat de 7 ans !
Dans cette logique, le Conseil départemental de Vaucluse va donc lancer un nouveau PPI (Plan pluriannuel d'investissement).
« Cet outil précieux de pilotage budgétaire et financier permet de planifier des projets de long terme et de programmer les investissements nécessaires, tout en déterminant le niveau d'endettement supportable par la collectivité », poursuit Dominique Santoni.

Des grands travaux pour changer le quotidien des Vauclusiens
« Dans les prochaines années, plusieurs chantiers transformeront ainsi notre territoire », annonce Dominique Santoni.
Le Département va ainsi lancer à l'automne la concertation pour le projet de réaménagement du carrefour de Bonpas. Objectif : faire sauter ce goulot d'étranglement que constitue ce nœud routier à l'intersection de l'autoroute A7, de la RN7 en provenance d'Avignon, de la RD 900 en provenance de Cavaillon et d'Apt et de la RD7N venant des Bouches-du-Rhône accueillant 30 000 véhicules/jour dans chaque sens. Un dossier de 25M€, dont une participation du Conseil départemental de Vaucluse de 9,5M€ et une contribution de l'Etat et de la Région à hauteur de 15,5M€, qui doit se concrétiser par un chantier d'une durée de 3 ans dont les premiers coups de pioche devraient intervenir en 2024.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Le projet de réaménagement du carrefour de Bonpas (ici une esquisse non-définitive) prévoit l'aménagement d'une liaison directe entre la RN7 (Avignon) et la RD 900 (route d'Apt), associée à la création de nouvelles bretelles et de deux giratoires pour accéder à l'autoroute A7 (Avignon Sud), ainsi qu'au pont de Bonpas (direction Bouches-du-Rhône). Le giratoire et le carrefour à feux actuels, qui concentrent les embouteillages déplorés aujourd'hui, seront supprimés. Le tout en facilitant l'accès à un pôle d'échange intermodal bus/covoiturage et permettant de sécuriser les liaisons cyclables le long de la Durance et vers les Bouches-du-Rhône.

Autre gros dossier à venir : la déviation d'Orange. « On en parle depuis près de 50 ans, rappelle Thierry Lagneau, vice-président en charge des travaux, des aménagements routiers et de la sécurité. Cet aménagement s'inscrit dans la réalisation d'un itinéraire de liaison structurant entre la vallée du Rhône et le bassin vaisonnais. Il permettra d'améliorer fortement l'accessibilité des quatre cantons du Nord Vaucluse (Orange, Bollène, Valréas, Vaison-la-Romaine) depuis Avignon ou l'A7. »
L'opération bénéficie, à ce jour, d'un financement d'environ 50M€ avec des participations de l'Etat, la Région Sud, la Communauté de communes pays réuni d'Orange, la ville d'Orange et le Département. Les études et procédures réglementaires ont débuté pour un démarrage des premiers travaux préparatoires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

au cours du second semestre 2022 et pour une durée de 4 ans.
De quoi permettre la réalisation de 2 sections entre le giratoire du Coudoulet sur la RN7 et l'avenue des Crémades (1,2 km) ainsi qu'entre l'avenue des Crémades et la RD 975 (route de Camaret) sur une longueur de 1,9km afin de délester le centre-ville de la cité des princes traversé par près de 15 000 véhicules/jour, dont 10% de poids-lourds.

Accélérer pour la déviation de Coustellet et la LEO
Afin de doter le Vaucluse des infrastructures indispensables à son développement, le Département veut également réaliser le contournement de Coustellet.
« Coustellet, qui a connu un fort développement économique ces dernières années, se situe à l'intersection de deux voies de communication à fort trafic : la RD 2 (qui rejoint Cavaillon via Robion) et la RD 900 (entre Avignon et Apt), explique Thierry Lagneau. Cette route départementale est un axe majeur qui dessert l'Est du Vaucluse, notamment la vallée du Calavon. Le trafic routier très élevé (environ 15 000 véhicules par jour dont 10% de poids lourds) entraîne une congestion routière au centre de l'agglomération, à l'intersection avec la RD 2. »
Si plusieurs études ont été menées il faut cependant encore organiser l'enquête publique préalable à l'autorisation du projet.
« Je suis une femme de consensus, précise Dominique Santoni. C'est pour cela que je rencontrerai prochainement tous les élus concernés puisque Coustellet se situe à l'intersection de 4 communes : Cabrières-d'Avignon, Maubec, Oppède et Robion. » Le but étant de finaliser cet aménagement avant la fin du mandat.

> **« Il faut réaliser la 2e tranche de la LEO. »**
>
> *Thierry Lagneau*

Autre dossier faisant figure d'arlésienne jusqu'alors, la réalisation de la tranche 2 de la LEO (Liaison Est-Ouest) à Avignon et dans le Nord des Bouches-du-Rhône.
« La position du Conseil départemental de Vaucluse n'a jamais varié s'agissant l'aménagement de ce vaste projet de contournement de l'agglomération d'Avignon, insiste Thierry Lagneau. Il est nécessaire de réaliser cette deuxième section comprise entre Rognonas et le carrefour de l'Amandier, à Avignon, d'une longueur de 5,8 kilomètres en deux fois deux voies. Ce projet est sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, auquel revient la responsabilité, en lien avec l'ensemble des collectivités concernées, de faire aboutir ce projet vieux de plusieurs décennies. »
« Le Département de Vaucluse a confirmé son engagement sur le plan financier à hauteur de 14,72% du montant des travaux », complète la présidente.

Les autres chantiers
Dans le même temps, le Département poursuit la réhabilitation des collèges de Vaucluse. Ainsi après la rénovation des établissements de Valréas et du Thor, celle de Sorgues est en cours et celles de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Bédarrides (6,6M€), de Vedène (12,2M€) et d'Apt (10,8M€) débuteront en 2022. Des collèges, où dès cette rentrée, 14 000 ordinateurs portables sont mis à disposition de tous les élèves de 6e et cela pendant 4 ans afin que tous les collégiens vauclusiens soient équipés d'ici 2024. Et pour faciliter la scolarité 'numérique' des élèves, le Département équipera progressivement tous les collèges publics d'une connexion internet via la mise en place de bornes wifi.



Le chantier de réhabilitation du collège Saint-Exupéry à Bédarrides débute pour un montant de 6,6M€. Fin des travaux prévus pour la rentrée 2023/2024.

Par ailleurs, dans moins de 4 ans, les archives départementales quitteront leurs locaux historiques du Palais des papes, qui sont désormais trop exigus et ne répondent plus aux normes de conservation actuelles, pour rejoindre un 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien' situé dans nouveau bâtiment de de 10 600 m2 (33M€) situé dans la zone d'Agroparc à Avignon. L'arrivée des archives de la ville d'Avignon est également toujours envisagée. Le chantier doit débuter en 2023 pour une mise en service en 2025.
Enfin, le Département construira d'ici 2024 un nouveau bâtiment, à Avignon, où seront installés la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les services de la Direction des personnes âgées et des personnes handicapées. Ce nouvel édifice, d'une surface de 38 000m2 verra le jour en lieu et place d'un grand hangar désaffecté (hangar Souvet) situé le long de la voie ferrée. Le démarrage des travaux aura lieu au dernier trimestre 2022 pour une réception mi-2024. Cette opération (35M€ au total) s'accompagne d'une réhabilitation lourde du site Limbert, abritant les services du Pôle Solidarités du Département, ainsi que de l'Espace Départemental des Solidarités d'Avignon Est. De quoi libérer à termes, les locaux situés le long du boulevard Saint-Michel, dont le potentiel urbanistique, le long des remparts, n'est plus à démontrer.

Repenser le rapport avec les autres collectivités
« Au-delà des investissements qu'il réalise directement, le Conseil départemental accompagne les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

communes et les EPCI dans leurs propres projets, en particulier à travers sa politique de contractualisation, qui offre une visibilité sur plusieurs années et constitue un 'effet levier' essentiel. Dans les prochaines années, ce soutien sera encore renforcé, afin d'impulser des politiques qui amélioreront le quotidien des Vauclusiens », rappelle la présidente.
Cet accompagnement prendra donc la forme d'un contrat de développement territorial passé avec les communes et les intercommunalités (EPCI) et élaboré en lien avec les élus des cantons concernés afin de programmer les investissements.
Autre outil au service des collectivités locales qui veulent investir : Vaucluse ingénierie. Cette plateforme pilotée par le Conseil départemental doit permettre aux élus et à leurs équipes, notamment pour les plus petites communes, de bénéficier d'une expertise personnalisée pour étudier la faisabilité d'un projet. Vaucluse ingénierie interviendra également pour la recherche de financements, la constitution des dossiers administratifs mais aussi le suivi des missions d'un prestataire et du projet dans sa globalité.
Et histoire de s'appliquer à lui-même cette logique d'optimisation, le Conseil départemental de Vaucluse va également créer un service dédié à la recherche de financements extérieurs. Si un agent est d'ores et déjà chargé d'assister l'ensemble des services qui veulent candidater à des financements auprès du FSE (Fonds social européen), la mise en place de ce service doit permettre de solliciter systématiquement tous les dispositifs européens, nationaux et régionaux auquel peut prétendre le Département.

Culture, sécurité, santé…
En plus de ses compétences sociales (RSA, personnes âgées, enfance, handicapés…) constituant son ADN le Département version Dominique Santoni entend aussi intervenir dans des domaines comme la sécurité, la culture, l'environnement ou bien encore la santé.
« C'était une promesse de campagne, rappelle la nouvelle présidente. Le Département va apporter une aide financière pour la mise en place ou l'extension de systèmes de vidéoprotection ainsi qu'à l'équipement des polices municipales. »
Le Conseil département souhaite aussi investir pour une meilleure couverture médicale du territoire. Afin de lutter contre la désertification médicale, le Département 'planche' sur une aide à l'installation de médecins libéraux en milieu rural et notamment les jeunes médecins. Il participera également au financement de maisons de santé, des lieux permettant le regroupement de médecins voire d'équipes pluridisciplinaires qui constituent une alternative pour des médecins qui hésiteraient à s'installer seul dans une commune. Plus novateur encore, le Conseil départemental envisage aussi le recrutement direct de médecins libéraux dans les Espaces départementaux des solidarités (Edes), structures d'accompagnement médico-sociales du Département.
Côté environnement, le Département entend anticiper les problèmes d'irrigation liés aux effets du réchauffement climatique en mettant en place une stratégie de gestion sur les ressources en eau à l'horizon 2028. Pour cela, il participe notamment au projet de territoire des 'Hauts de Provence Rhodanienne', piloté par la préfecture de Vaucluse, « qui vise à mettre en œuvre une gestion équilibrée de la ressource en eau sur le Nord Vaucluse tout en répondant de manière durable à l'augmentation de la demande en eau pour l'irrigation agricole ».
Enfin, le Département souhaite favoriser l'émergence dans le Sud Vaucluse d'un grand festival de plein-air consacré aux musiques actuelles, de nature à attirer plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.
« Terre de festivals, le Vaucluse est riche de très grands rendez-vous internationaux, comme le Festival d'Avignon ou les Chorégies d'Orange, explique Dominique Santoni. Si le Sud du département compte de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

nombreuses manifestations estivales de qualité, aucune ne leur est aujourd'hui comparable, de par son ampleur ou son rayonnement. »

Un département connecté

« Investir, c'est également travailler à l'attractivité du Vaucluse, martèle la présidente du Conseil départemental. Parce qu'un territoire qui attire des investisseurs et de nouveaux habitants, c'est un territoire qui crée de l'activité et de l'emploi. »

Tirant les conclusions de la crise sanitaire qui a mis en lumière les limites des modèles métropolitains, Dominique Santoni estime que le temps est venu « pour les villes intermédiaires et les territoires de qualité ».

Si la qualité de vie du Vaucluse n'est plus à prouver, la stratégie d'attractivité du Département est de miser sur le formidable essor du télétravail.



Grâce notamment aux financements européens, le Département va mettre en place des bornes d'accès gratuit au wifi dans 172 sites touristiques de Vaucluse.

« Le Vaucluse peut tirer son épingle du jeu, de par sa position géographique et le caractère équilibré de son territoire, poursuit la présidente. Son excellente couverture Très haut débit (THD) facilite bien sûr le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

télétravail et constitue un atout majeur. »
Ainsi, l'ensemble du département sera entièrement connecté à la fibre dès l'an prochain, avec 14 ans d'avance sur le délai initial prévu en 2036. A ce jour, avec ces investissement d'un montant de 171M€, le Vaucluse est déjà le département le plus avancé en matière de déploiement de la fibre (94% de couverture) de toute la Région Sud.
Pour renforcer son attractivité numérique, le Département développe actuellement un réseau wifi touristique. Il s'agit de déployer des bornes wifi (1,4M€ dont 1M€ d'aides européennes) sur 172 sites vauclusiens touristiques (musées, places de villages, sites naturels, véloroutes, etc…).
« L'intérêt principal est d'assurer un accès à Internet nomade et gratuit à l'ensemble des habitants et des touristes, complète la présidente. C'est devenu aujourd'hui un besoin de base, un des premiers critères de satisfaction des visiteurs. »

> **« Il faut que les gens aient envie de Vaucluse »**
>
> *Dominique Santoni.*

« Mais la décision de s'installer, d'investir ou d'implanter une entreprise sur un territoire donné est soumise à d'autres critères : les infrastructures de transport (autoroutes, proximité d'une gare TGV…), le climat et la qualité de vie (d'autant que l'équilibre vie professionnelle/vie privée prend de plus en plus d'importance), le foncier disponible à des prix abordables… Le Vaucluse coche incontestablement toutes les cases. Et a plus d'une carte à jouer pour attirer les entrepreneurs ou les salariés qui souhaitent aujourd'hui quitter les grandes métropoles pour une vie plus agréable, plus proche de la nature », précise Dominique Santoni.
Dans cette optique, le Département va mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire à commencer par l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité (VPA), qui vient de sortir un nouveau guide pratique 'S'installer dans le Vaucluse', pour définir rapidement une stratégie de promotion du territoire à l'échelle nationale.
« Il faut que les gens aient envie de Vaucluse, » insiste Dominique Santoni.

Thierry Lagneau, nouveau président des pompiers du Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Thierry Lagneau, premier vice-président du Conseil départemental de Vaucluse a été désigné président du Conseil d'administration du SDIS 84 (Service départemental d'incendie et de secours). Cette prise de fonction a eu lieu en présence de Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, qui fait également partie du Conseil d'administration.

Le maire de Sorgues succède ainsi à Maurice Chabert. A l'occasion de cette séance d'installation, les nouveaux véhicules du SDIS ont été présentés aux élus. Financé à hauteur de 65% par le Département, le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

SDIS 84 est placé sous une double autorité : celle du président du Conseil d'administration pour les domaines administratifs et financiers et celle du préfet de Vaucluse pour l'activité opérationnelle, la prévention et la prévision des risques.



Crédit photo: conseil départemental de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Crédit photo: SDIS 84

Lire aussi : [Commandant Jalabert du SDIS 84 : « La Durance est un endroit clé d'intervention »]

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Crédit photo: SDIS 84

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Crédit photo: SDIS 84

Lire aussi : Colonel Chaussinand : « la technique du contre-feu est une spécialité en Vaucluse »

BTP 84 : Christian Pons demande aux donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage, bailleurs et maires de signer la charte des bonnes pratiques liée à la gestion du Covid 19 sur les chantiers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La Fédération du bâtiment et des travaux publics se lance dans la signature de conventions et chartes avec ses partenaires historiques, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Objectif ? Edicter les bonnes pratiques pour la gestion des chantiers en temps de crise sanitaire liée à la Covid-19 ; formaliser l'engagement les Travaux publics dans le développement durable et améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux.

Ils ont répondu

Tous ont répondu à l'appel de la Fédé BTP 84, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le 1er bailleur social de Vaucluse, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Ambition ? Renforcer la coopération avec les principaux partenaires économiques vauclusiens dont les feuilles de route déploient, en détail, les bonnes pratiques. Objectif ? Sécuriser et pérenniser les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics durant cette période post-Covid et jeter un pont sur l'avenir.

> **"Je remercie le Département de Vaucluse, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon qui ont été les premiers à signer notre charte." Christian Pons, président de la Fédé BTP 84**

Charte des bonnes pratiques

«Les préconisations de cette charte portent sur les conditions de gestion des chantiers concernés par

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

l'arrêt et la suspension de l'activité, la reprise ou le démarrage, de l'activité pendant la période de confinement et post-confinement qui ont donné lieu à une multitude de situations administratives et juridiques », relate Christian Pons. Objectif : apaiser les conflits entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre ; préserver la santé des personnes en temps de Covid-19, éviter les situations de blocage, prévenir les contentieux, préserver la santé financière et la pérennité des entreprises, prolonger les délais d'exécution, ne pas résilier les marchés ; limiter la co-activité dans l'organisation du travail…»

Gérer une nouvelle organisation du travail sur les chantiers

'La charte des bonnes pratiques pour la gestion des chantiers du BTP en Vaucluse, en situation de crise sanitaire liée à la Covid-19', à l'initiative de la Fédé du BTP 84, rassemble le Département et son bailleur social Mistral Habitat représenté par le président Jean-Baptiste Blanc et le directeur général Philippe Brunet-Debaines ; le Grand Avignon avec le président Patrick Vacaris ; La Ville d'Avignon ; le Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes avec la présidente Françoise Berthelot (absente) ; le Cinov Paca-Corse avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard et les Constructeurs et aménageurs de la fédération française du bâtiment représentés par Jean Chevry.

> **"Le Département de Vaucluse, 1er donneur d'ordres, intervient à hauteur de 48M€"**
> **Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental**

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile, nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

Mise en concurrence et réalisation des chantiers

La Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction trouve plus que jamais sa place. Le propos ? Les conditions de passation et de gestion des marchés de travaux de construction et de réhabilitation. La demande auprès du maître d'ouvrage ? Le renforcement de l'examen des candidatures, la pertinence des critères d'analyse des offres, l'accès aux données des entreprises en termes de ressources humaines, techniques, expérience, rapport entre le chiffre d'affaires et le volume réalisé, les caractéristiques techniques des matériaux, la vigilance pour l'emploi de salariés étrangers avec déclaration de détachement ; la sous-traitance, la lutte contre le travail dissimulé, la régularité de la situation de l'entreprise titulaire. Les clauses environnementales, sociétales et d'insertion professionnelle n'ont pas été oubliées mettant en exergue la transition énergétique du BTP, la gestion durable des réalisations, la généralisation des approches BIM (Building information modeling, maquette 3D tout corps de métiers de l'édifice à construire ou en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

réhabilitation répertoriant également les types de matériaux et coûts) ; le coût global d'utilisation, le coût énergétique, les performances environnementales et sociétales. Il y est aussi question de la sûreté des chantiers, de la lutte contre les vols, la malveillance avec des dispositifs tels que la mise en place de clôtures, contrôle d'accès, gardiennage, vidéo-surveillance et de la coopération suivie entre les maîtres d'ouvrage et coordonnateurs SPS (Sécurité et protection de la santé), maîtres d'œuvre et entreprise pour la sûreté des chantiers de la conception à la réalisation avec le concours des services de Police et de gendarmerie, sous l'égide du préfet de Vaucluse.

> **"Nous avons, pendant le confinement, réduit nos délais de paiement et avons été parmi les 1ers à reprendre les opérations de construction et de réhabilitation pour soutenir les entreprises" Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex Mistral Habitat), le bailleur social du Département**

Les règles de la Concurrence

Pour améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux l'interprofessionnelle, représentée par son président Christian Pons, signe la réactualisation (du document de 2014) de la 'Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction et de réhabilitation pour les marchés de travaux dans le département de Vaucluse' avec son partenaire historique le Conseil départemental représenté par le vice-président Thierry Lagneau. Signature intervenue aux côtés des compagnons de la Fédé BTP 84 que sont l'OBTP 84 (Office du bâtiment et des travaux public) représenté par son président Vincent Gleyze, le Syndicat des architectes du Vaucluse représenté par Jean-Paul Cassulo et le Cinov Paca (Fédération des syndicats des métiers et de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard.

Convention d'engagement en faveur du développement durable pour les Travaux publics

Cette convention a été signée, pour la 1ère fois en 2014 puis pour les années 2015 à 2017 et est renouvelée et mise à jour pour la période 2020-2025, dans le cadre de l'Agenda 21 (Projet de développement durable des territoires) qui a pour thème 'd'accentuer la démarche routes durables de Vaucluse.

«La France s'est engagée depuis 10 ans dans le développement durable pour, notamment, lutter contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, la prévention des risques pour l'environnement et la santé, favoriser la promotion du développement écologique pour la compétitivité et à l'emploi, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics de la Fédé BTP84. Ainsi, la création de nouveaux services de transport avec leurs infrastructures, leur exploitation, l'optimisation des services et réseaux existants, la généralisation des offres intermodales seront repensées dans le cadre de la mobilité durable. Nous proposons d'ores et déjà des actions concrètes avec le réemploi de matériaux extraits du chantier sur lequel nous travaillons ou d'autres chantiers, ou encore de matériaux issus de plateformes de recyclage. Notre ambition ? Valoriser 100% de matériaux excavés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

sur les chantiers ou recyclés, avec zéro apport extérieur. Actuellement notre secteur est à plus de 72% de matériaux réemployés et l'effort des entreprises de terrassement se porte – selon les caractéristiques géologiques des chantiers- entre 40% et 80% de matériaux réemployés. Concernant le recyclage des routes en enrobés bitumeux le maître d'ouvrage s'engage à prévoir la déconstruction et la réutilisation des couches de roulement et de bas des fondations pour leur emploi futur sur d'autres routes. C'est ainsi que ces matériaux bitumeux seront recyclés et passeront de 17% aujourd'hui à 25% en 2025. Egalement, les entreprises s'engagent à réduire leur consommation de matériaux plastiques comme les bouteilles et les emballages, son impact sur l'environnement.»

> **"Quelle sera l'activité du dernier trimestre 2019 et du début de l'année 2021 ? C'est cela qui nous effraie." Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca)**

Routes et développement durable

Pour continuer d'engager l'effort des Travaux publics vauclusiens dans le développement durable, la fédé BTP 84 et le président de la branche Travaux publics Daniel Léonard signent la réactualisation (2014) de la 'Convention d'engagement en faveur du développement durable dans le secteur des travaux publics' avec le Conseil départemental représenté par son vice-président Thierry Lagneau, et, à ses côtés, la Fédération régionale des Travaux publics Paca représentée par le président Frédéric Tomasella et les Routes de France Paca avec Sébastien Bothier.

Point de conjoncture

«La reprise des chantiers atteint un peu moins de 90%, précise Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Dans ces 90%, 20% connaissent des problèmes importants c'est d'ailleurs la raison pour laquelle 10% des chantiers (pour faire 100%) n'ont pas repris. La raison ? L'organisation pour éviter la co-activité. Il a fallu quelques jours pour tout arrêter et plusieurs mois pour redémarrer. Nous devons la réussite de la reprise à des maîtres d'ouvrage très présents et à la règle de solidarité qui s'exerce entre nous. L'autre problème ? L'instruction des dossiers de permis de construire. Heureusement, nous avons pu compter sur le préfet de Vaucluse qui nous a aidés, par exemple, à débloquer l'instruction du permis de construire d'un Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) à Agroparc. J'espère que tous les acteurs politiques et économiques du département nous rejoindront dans cet effort.»

Le chiffre d'affaires plafonne

«100% des entreprises se sont remises au travail, abonde FrédéricTomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca), en revanche, lorsque l'on compare mai 2019 à mai 2020 le chiffre d'affaires plafonne à 70%. Pourquoi ? Parce que tous les salariés n'ont pas repris, nous employons beaucoup moins d'intérimaires, de matériel de location et surtout nous avons peur du lendemain car nous subissons une perte significative du nombre d'appels d'offres, ainsi, nos entreprises qui possédaient un bon carnet de commandes en début d'année sont déjà en train de lisser l'activité. Le dernier trimestre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

2019 et le début de l'année 2021 nous effraient.»

«Les Travaux publics sont, actuellement, les plus actifs. Ils sont, aussi, ceux qui génèrent le moins de co-activité,» conclut Christian Pons.

"La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€" Cécile Helle, maire d'Avignon

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile et nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

'La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€'

Cécile Helle, maire d'Avignon